

ATTESTATION DE NON CHANGEMENT DE SITUATION POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Je soussigné(e):
agissant en qualité de :
de (nom de la Collectivité ou EPCI) :
se situant :
certifie que les pièces justificatives mentionnées ci-dessous (cases à cocher), déjà fournies à la caisse d'Allocations familiales de la Nièvre via ELAN, n'ont subi aucun changement et demeurent
totalement valides.
☐ Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétences
□ Numéro SIREN/SIRET
☐ Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétences)
☐ Relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).
☐ Autres (préciser) :
En cas de modification de l'un des points ci-dessus, merci déposer les justificatifs concernés sur ELAN .
Fait à le
Cachet et signature*

*si le signataire n'est pas le représentant légal de la collectivité territoriale ou de l'EPCI, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.